

MAISON À MANSARDE

D'abord, ces maisons à mansarde, comme celles de tradition québécoise, supportent mal le surhaussement sur des fondations refaites en béton lors du creusage d'un sous-sol. L'aménagement d'un logement indépendant à l'étage supérieur constitue une transformation fréquente qui entraîne souvent des interventions inadéquates. Des fenêtres transformées en porte, un balcon installé sur l'auvent protégeant la galerie et l'ajout d'un escalier déparent plusieurs maisons.



Maison à mansarde complètement dénaturée par l'ajout de volumes, d'escaliers et de balcons pour desservir des logements à l'étage. De plus, des ouvertures ont été déplacées, supprimées ou agrandies sans discernement.

Conservation

Trop de ces résidences souffrent d'une réfection de couverture où le bardeau d'asphalte foncé remplace l'ancienne couverture de tôle claire. D'autres couvertures sont refaites en remplaçant les beaux brisis galbés par des pans obliques de tôle profilée prépeinte.

Les plus modestes de ces maisons ont vu leurs parements de bois disparaître sous le stuc, un revêtement d'aluminium ou de vinyle. Ces matériaux sont souvent appliqués sans discer-

nement et emboîtent les portes et les fenêtres, quand ce n'est pas le compteur électrique et son mât de branchement. De même, la fine mouluration a trop souvent disparu sous la tôle utilisée pour constituer d'épaisses bordures disgracieuses. Il est souhaitable, le plus souvent possible, de récupérer le parement d'origine pour le remettre en valeur. Ce parement pourra être peint d'une couleur pâle sur laquelle tranchera la couleur vive de la mouluration.

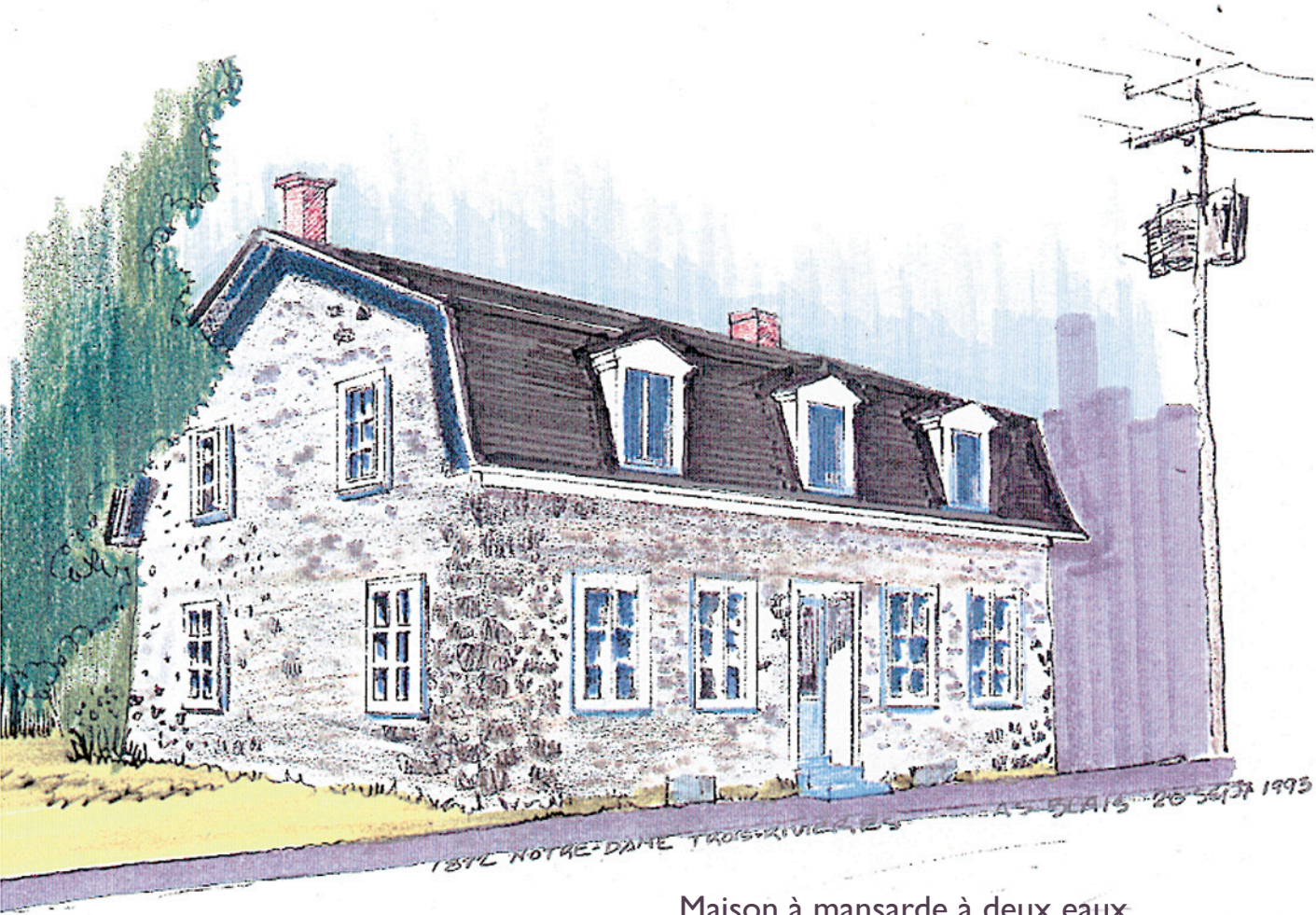
Pour les plus cossues, il importe de préserver sinon de rétablir les frontons, les retours de corniche aux pignons, les chambranles et les planches cornières qui témoignent des influences néoclassique ou éclectique sur la maison à mansarde.



Cette maison, dont portes, fenêtres, modèles de garde-corps et revêtements (murs et toiture) ont été remplacés sans égard pour l'architecture d'origine, est méconnaissable. De plus, la symétrie des ouvertures et des lucarnes n'est pas respectée comme l'exige ce style.



Maison à mansarde camouflée sous un décor composé de stuc et de faux colombages qui nie l'architecture d'origine.



Maison à mansarde à deux eaux avec charpente de pierre à moellons
1892, rue Notre-Dame Centre

Caractéristiques architecturales du courant

- Corps de bâtiment rectangulaire avec parement de briques ou de planches de bois
- Toiture mansardée, à deux ou à quatre eaux, recouverte de tôle traditionnelle
- Présence fréquente d'une galerie protégée d'un auvent indépendant sur une ou plusieurs façades
- Composition symétrique
- Ouvertures rectangulaires ou à arc surbaissé, fenêtres à battants à six carreaux, ou à guillotine, lucarnes dans le brisis
- Ornementation sobre qui peut être composée de chambranles, de planches cornières, parfois d'une corniche sous le brisis et de boiseries sur les lucarnes



Culture,
Communications et
Condition féminine

Québec



La maison à mansarde constitue une version populaire et modeste de l'architecture résidentielle de style Second Empire réservée à la bourgeoisie et aux édifices institutionnels. En effet, de cette architecture monumentale elle conserve la toiture typique composée d'un terrasson et d'un brisis, perpétuant un motif qui se perd dans le Moyen Âge européen. Cette forme est réintroduite dans l'architecture classique de France par l'architecte François Mansart (1598-1666) qui lui laisse son nom.



Maison à mansarde typique que l'on retrouve dans les secteurs ruraux et villageois de Trois-Rivières (3151, rue Notre-Dame Est).

Historique

Ce toit dit à la Mansart constitue la principale caractéristique de la maison à mansarde ainsi que son plus grand avantage. En effet, le toit brisé permet de dégager complètement l'espace des combles et de procurer ainsi à la maison un second étage entièrement habitable, avantage non négligeable à une époque marquée par une importante croissance démographique. De plus, ce style architectural revêt une élégance certaine, prisée par les villageois.

Dès sa réapparition, le toit à la Mansart, ou mansardé, est adapté à l'architecture traditionnelle. La maison à mansarde évolue parallèlement à la maison de tradition québécoise, recourant aux mêmes matériaux et méthodes de construction et subissant les mêmes influences.

À Trois-Rivières, les maisons à mansarde sont surtout construites entre les années 1870 et 1900, mais il y en a aussi de plus récentes construites après le feu de 1908. Elles se retrouvent aussi bien isolées en milieu rural qu'au centre de noyaux villageois, mais il y en a peu au centre-ville.



Cette maison à mansarde possède une grande lucarne centrale coiffée d'un fronton. La porte d'entrée est également surmontée d'une imposte vitrée (11550, rue Notre-Dame Ouest).



Cette maison à mansarde est entourée d'une galerie couverte sur trois côtés (665, rue Saint-Alexis).



Maison à mansarde dont le modèle est muni d'une cuisine d'été et d'une lucarne centrale très fréquente à Pointe-du-Lac (4200, rang de l'Acadie).

Plusieurs maisons comportent, à la manière des maisons de tradition québécoise, une galerie couverte, courant sur toute la largeur de la façade, et même sur les façades latérales à l'occasion. D'autres ont emprunté à la maison Boomtown le balcon sur le tiers central de l'auvent de la galerie, auquel on accède par une porte percée dans une lucarne-pignon au centre de la mansarde. D'ailleurs, les maisons disposant d'une importante lucarne pendante, à pignon ou à fronton, sont répandues à Trois-Rivières.



Maison coiffée d'une mansarde à quatre eaux (versants) de Cap-de-la-Madeleine (280, rue Notre-Dame Est).

Variantes

Terrassons et brisis sont généralement couverts respectivement de tôle à baguettes et à la canadienne. Certaines résidences possèdent de belles souches de cheminées en tôle ouvragée. On voit parfois à leurs galeries, des éléments de garde-corps en fonte moulée. Il subsiste quelques exemples de toutes petites maisons villageoises en bois, à combles sur rez-de-chaussée bas, dépourvues de décor. D'autres, plus rares, présentent leur pignon sur rue.



Petite maison à mansarde dont le carré en bois de petites dimensions est typique des milieux villageois (656, rue Niverville).

La maison à mansarde porte la marque de plusieurs influences, principalement celle de l'éclectisme de l'époque victorienne, constituant des programmes décoratifs divers. Il est fréquent d'apercevoir sur ces maisons quelques éléments décoratifs empruntés à l'architecture de grand style, comme les pilastres, les colonnes ou les frontons.



Résidence représentative des maisons de faubourg érigées à la fin du 19^e siècle. Son toit brisé caractéristique, revêtu de tôle traditionnelle, la rattache au modèle de la maison à mansarde (234, rue Sainte-Cécile).



Modèle de maison à mansarde avec pignon faisant face à la rue. Ici, cet exemple est revêtu de brique et possède une galerie protégée par un auvent (602, rue Niverville).

a.



b.



c.



LEXIQUE

a. Lucarne pendante : Lucarne encastrée, à demi dans le toit et à demi dans le mur, interrompant ainsi la corniche.

b. Planche cornière : Planche décorative appliquée à l'angle de deux murs revêtus de bois. Cet élément d'ornementation fait référence à une pièce de charpente verticale qui formait autrefois le coin des constructions en bois pièce sur pièce.

c. Imposte : Partie supérieure d'une baie de porte ou de fenêtre, généralement vitrée, séparée par une traverse horizontale appelée traverse d'imposte.